

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18409 - 71ÈME ANNÉE

## Négociations d'un accord commercial entre l'Union européenne et les États voisins dans le dos des Réunionnais

### Le PCR appelle les conseillers régionaux à relayer l'inquiétude de la population



À deux jours de l'assemblée plénière du Conseil régional, le Parti communiste réunionnais a interpellé hier les élus de cette assemblée. D'importantes discussions ont lieu en effet sur les accords commerciaux entre l'Union européenne et les pays voisins. La Réunion en est totalement exclue. La Région veut de nouvelles compétences. Le PCR demande donc aux conseillers régionaux d'exiger la communication du contenu des discussions en cours auprès de l'ambassadeur de France à la coopération régionale.

À deux jours de la séance plénière de la Région Réunion, le PCR par l'intermédiaire de deux de ses secrétaires généraux, Ary Yée Chong Tchi Kan et Maurice Gironcel, s'est exprimé. Maurice Gironcel est tout d'abord revenu sur quelques faits d'actualité. Les chiffres du chômage

montrent un nombre de radiations sans précédent. Plus de 4.800 jeunes en emplois d'avenir arrivent au terme de leur contrat. Obama fait le forcing pour les accords transatlantiques. Il visite la Grande-Bretagne et l'Allemagne, pour dire qu'il faut ces accords entre Etats-Unis et Union européenne. Et il dit sur le territoire allemand que cet accord

va développer l'emploi aux Etats-Unis, précise le secrétaire général du PCR.

Le PCR soutient la mobilisation contre la loi El-Khomri, et sera aux côtés des organisations syndicales lors des manifestations du Premier mai.

Dans notre région, l'évolution va peser sur nos économies. Dans ces

échanges, la France a un poste d'observateur. Dans deux jours, c'est l'assemblée plénière de la Région. Le PCR demande que la Région relaie les inquiétudes des Réunionnais et interpelle le gouvernement pour que la voix de La Réunion soit entendue.

## Un système bloqué

Ary Yée Chong Tchi Kan souligne quelques faits montrant combien le système est bloqué. Pôle emploi annonce 180.000 inscrits dont 138.000 chômeurs totaux. Le secrétaire général du PCR rappelle la Marche pour la jeunesse pour l'emploi et l'avenir en 1982. L'objectif était de créer un choc dans l'opinion face au chômage, il y avait alors moins de 50.000 chômeurs.

Nous arrivons à la fin de la vie scolaire. Des milliers de jeunes vont découvrir la réalité du chômage, situation de plus en plus insupportable. LA dernière coupe se profile pour la canne à sucre. Voilà pourquoi la situation est bloquée.

Ce qui le montre également est le compte-rendu du Haut conseil de la commande publique. Le monde du BTP dit que la situation est encore plus grave qu'on ne le pense surtout en matière de production de logements sociaux. On est loin de répondre à la demande. Quelle direction prend-on ?

## Egalité réelle et expérimentation ne régleront rien

Pourquoi ce point de non-retour, qui est responsable ? Des gens ont pris des décisions. C'est le résultat de 70 ans de politiques décidées à Paris. Ni l'alternance ni la cohabitation n'ont réussi à régler les problèmes. Les lois de programme n'ont pas manqué, ainsi que les rapports de parlementaires et d'inspecteurs. Les voyages présidentiels et ministériels ont été nombreux. 30 depuis 2012. Mais la situation continue pourtant de s'aggraver.

Durant ces 70 ans, il y avait à La Réunion les relais des partis au pouvoir. Qu'ont-ils fait ?

Le pouvoir nous impose son point de vue, l'intégration. Les responsables réunionnais relaient et poussent à des mesures d'intégration. La caricature est l'alinéa 5 de l'article 73 de la Constitution, qui empêche La Réunion d'adapter les lois à la réalité du pays.

Aujourd'hui, le gouvernement a le projet d'égalité réelle. Au niveau de la Région, on parle de loi d'expérimentation. Dans les deux cas, les promoteurs de ces projets les justifient par une amélioration des conditions de l'emploi et de l'économie. Le PCR appelle à être sérieux. Ni le projet d'égalité réelle, ni la loi d'expérimentation ne pourront régler les problèmes cités. « Comment peut-on dire à des personnes au chômage depuis un an, l'égalité réelle ou la loi d'expérimentation va régler votre problème ».

## L'urgence d'une assemblée décisionnaire

Le PCR rappelle l'importance d'un changement important, pour tourner le dos à l'intégration. C'est un projet global qu'il faut mettre en place avec des moyens. La situation est tellement grave, ne faisons rien qui puisse donner des illusions aux gens.

« Egalité réelle et expérimentation renforcent l'intégration, car il faut demander la permission à Paris à chaque fois », ajoute le secrétaire général du PCR.

Depuis 1959, le PCR revendique une assemblée décisionnaire et responsable devant les Réunionnais, un fonds de développement et un programme. « Si les Réunionnais se mettent d'accord là-dessus, Paris ne pourra que suivre. Avec une telle assemblée, pas besoin de demander à chaque instant l'autorisation à Paris ».

Le défi est d'articuler le maintien des acquis issus de l'intégration à la France et à l'Europe, et préparer l'intégration dans notre région océan Indien. C'est, pour le PCR, la perspective ouverte pour l'avenir.

## Négociations dans le secret le plus total

Ary Yée Chong Tchi Kan cite le débat en Europe sur le Traité transatlantique. C'est la question de l'intégration des pays européens dans une grande union avec les États-Unis. L'Union européenne mène les négociations depuis juillet 2013. Le projet est la plus grande zone de libre-échange au monde, un marché de plus de 820 millions d'habitants.

Toutes les négociations se passent dans le secret. À la veille d'élections importantes, les peuples se lèvent et demandent des comptes.

À La Réunion, des discussions ont eu lieu pendant deux jours sur les actions de coopération décentralisées. L'ambassadeur Hallade est l'interlocuteur avec les pays voisins au nom de la France de l'océan Indien. Le PCR avait dénoncé la déclaration du Sommet de la COI dans laquelle le nom de La Réunion n'existe plus. Il y est également écrit que les États demandent à la COI d'accélérer la signature des APE, avec un statut d'observateur pour la France.

C'est pourquoi le PCR demande à l'ambassadeur à la coopération régionale de dire aux Réunionnais ce qu'il y a dans la négociation, et le donner le calendrier des décisions. « Sinon, comment les producteurs réunionnais pourront-ils se préparer à ce changement ?

L'ambassadeur a passé deux jours à La Réunion. Il est interpellé, et il n'a rien donné comme information ».

## Les conseillers régionaux interpellés

« Les Européens demandent des informations sur le Traité transatlantique, nous sommes en droit nous Réunionnais de demander ce qui se passe pour les APE », rappelle le secrétaire général du PCR.

« Nous disons au Conseil régional, à tous les élus, de relayer les inquiétudes de la population sur les négociations que l'Union européenne engage avec nos voisins ». « Une affaire simple, concrète et datée dans le temps, largement à la portée d'une assemblée délibérante qui se réunit demain.

Le PCR encourage aussi les futures victimes des APE à se mobiliser. « Qu'attend le monde économique ? Comment la jeunesse réunionnaise peut-elle préparer son avenir dans ces conditions ? Que fera le monde agricole une fois toutes les frontières tombées ? ». Autrement dit, « Paris serait bien inspiré de donner des informations ».

Et le PCR de conclure : « après les deux journées de débats sur les actions de coopération centralisée, à deux jours de l'assemblée plénière de la Région, les inquiétudes sont aujourd'hui beaucoup plus grandes quand on voit l'Union européenne mener des discussions dans le plus grand secret ».

**M.M.**

## Édito

# Contre la loi El Khomri, l'importance de la mobilisation

**L**es syndicats appellent aujourd'hui à la grève et à la manifestation contre la loi El Khomri. Ce mouvement a lieu deux jours après la publication des derniers chiffres du chômage. À La Réunion, ils ont montré que le nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories confondues continue d'augmenter. Une légère baisse est notée parmi les travailleurs classés dans la catégorie A, ceux qui n'ont pas eu droit à une seule heure de travail pendant le mois de mars. Mais des tendances lourdes sont observées. Au cours des 12 derniers mois, le nombre de Réunionnais privés de travail depuis plus d'un an a augmenté, tout comme le nombre de demandeurs d'emploi.

Les perspectives qui s'annoncent sont difficiles. Les contrats des jeunes en emploi d'avenir commencent à arriver à échéance. À La Réunion, le gouvernement avait fait de ce moyen de lutte contre le chômage une priorité. Il subventionne 90 % du salaire net d'un jeune en contrat d'avenir dans une collectivité. Mais au bout des trois ans, les employeurs disent qu'ils ne sont pas en mesure de pérenniser l'emploi. Cela signifie que sans aide supplémentaire de l'État, ces jeunes risquent de retourner au chômage. Avec la fin de l'année scolaire qui se profile, des milliers de jeunes vont rechercher un travail dans les mois à venir.

Ces faits rappellent une fois de plus les dangers du projet de loi du gouvernement sur la négociation collective. Le poids du chômage est si im

portant à La Réunion que toute mesure visant à faciliter les licenciements est catastrophique. Or, la loi El Khomri prévoit de diminuer la protection des travailleurs dans ce domaine. Comment ensuite retrouver un travail avec une pénurie d'emplois si importante ?

Comme lors des précédentes mobilisations, l'intensité de la mobilisation sera observée de près. Les dernières manifestations ont fait reculer le gouvernement sur quelques points sans remettre en cause le projet. C'est un encouragement à amplifier la mobilisation pour que les droits des travailleurs puissent être respectés et renforcés.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## Madagascar le « grenier de l'océan Indien »

# Vers la relance du commerce régional de produits agricoles

Dans un communiqué conjoint, la Commission de l'océan Indien (COI) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) rendent compte de la présentation de la stratégie de sécurité alimentaire de l'organisation régionale le 26 avril dernier à Madagascar. Le Programme Régional de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel (PRESAN) vise à atteindre l'autosuffisance en rétablissant Madagascar dans son rôle de grenier de l'océan Indien. On lira ci-après ce communiqué, avec des inter-titres de Témoignages.

Un atelier était organisé mardi 26 avril par la Commission de l'océan Indien (COI) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Madagascar pour présenter le « Programme Régional de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle » (PRESAN) aux principaux bailleurs et partenaires techniques qui travaillaient au développement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'Indianocéanie.

Ce Programme régional PRESAN est la résultante d'une collaboration étroite de la COI et de la FAO. Il s'inscrit dans la continuité des réflexions de la COI lors de la conférence de Mahajanga de mars 2013 et de la Conférence des bailleurs pour la sécurité alimentaire tenue à Antananarivo en février 2015.

Son objectif est de contribuer activement à la promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'Indianocéanie en faisant de Madagascar le « grenier de l'océan Indien ». Cet objectif, chiffré à 150 millions de dollars sur cinq ans, passe par l'accroissement des productions agricoles d'intérêt régional, par l'augmentation de leur productivité, la réduction de la dépendance régionale aux importations de produits agricoles et alimentaires, la relance d'un commerce intra-régional de produits agricoles et halieutiques et la mise en place d'une réponse adaptée à l'insécurité nutritionnelle.

### Soutien de tous les États membres

Les États membres de la COI ont validé techniquement le PRESAN le 11

janvier 2016 lors d'une réunion de travail organisée conjointement par la FAO et la COI à Antananarivo.

Pour assurer la mise en œuvre de ce Programme Régional, il a été institué également une « Unité Régionale pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle » de la COI (COI-UR-SAN) dont le siège sera à Antananarivo. L'Accord de siège, qui fixe les privilèges et immunités diplomatiques de cette Unité de Coordination, a été signé entre le Gouvernement Malgache et la Commission de l'océan Indien le 18 février 2016, en présence d'Hery Rajaonarimampianina, Président de la République de Madagascar.

À Saint Denis de La Réunion, le 26 février 2016, le PRESAN a été adopté officiellement par la COI lors de son 31e Conseil des ministres.

Ce Programme a également été présenté à Abidjan le 6 avril au directeur général de la FAO et aux ministres africains de l'agriculture et des pêches dans le cadre de la 29e Conférence Régionale de la FAO pour l'Afrique.

« Le PRESAN tire les leçons d'expériences antérieures menées en Afrique continentale et s'intègre dans le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique du NEPAD. Ses instruments d'action ont été conçus pour inciter les acteurs publics et privés des différents États membres à joindre leurs efforts dans le strict respect du principe de subsidiarité et donc dans la limite d'actions à vocation régionale », a souligné le Secrétaire général de la COI, Jean Claude de l'Estrac. Et le Ministre auprès de la Présidence chargé de l'Agriculture et de l'Élevage à Madagascar, Rivo Rakotovo, d'affirmer qu'« il s'agit de donner à manger, d'accroître les revenus et donc de lutter contre la pauvreté » et que « le Gouvernement

de Madagascar renforce sa volonté d'aller vers la concrétisation de ce programme, et d'en constituer un des piliers ».

### Aide financière de l'Allemagne

Pour soutenir l'élan engagé, la consultation des bailleurs et partenaires techniques constituait un préalable indispensable à leur engagement financier dans le PRESAN. À cet égard, l'appui technique et la formulation du PRESAN ont été réalisés grâce à un financement de la Coopération Allemande dans le cadre de ses programmes de développement Agricole en Afrique subsaharienne.

Le PRESAN sera abordé à nouveau, du 30 mai au 2 juin prochain, à Maurice, à l'occasion d'un atelier de renforcement des capacités en nutrition et développement agricole de la FAO établi à l'attention des États membres de la COI. Dans la droite ligne de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de juin 2012 qui reconnaît le cas particulier des Petits États insulaires en développement (PEID) dans la problématique du développement durable, et comme l'a rappelé le Représentant de la FAO, Patrice Talla Takoukam, « la FAO soutient activement les PEID dans leurs efforts de développement durable liés à la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture ».

## Charles Angrand et l'autorité (3) : la révolte contre la temporalité

### 3. La volonté de voir plus loin.

Jean-Claude Carrière rapporte une histoire qui nous vient du fond des âges ; elle est extraite du recueil qui a pour titre : « Petites Histoires du monde » :

« Dans un certain pays vivaient un homme très riche et un homme très pauvre. Ils avaient chacun un fils.

L'homme très riche monta avec son fils sur le sommet d'une colline, lui montra d'un geste le paysage tout autour d'eux et lui dit :

-Regarde. Un jour, tout cela sera à toi.

L'homme très pauvre monta avec son fils au sommet de la même colline, lui montra le même paysage tout autour et lui dit simplement :

-Regarde. »

La critique du peintre jusqu'ici (M. Lespinasse et Pierre Angrand) a fait essentiellement de Charles Angrand un objet de discours, il s'agit à présent d'en faire un sujet de regard, donc de questionnements.

Dans l'équilibre général du dessin « La Loi et l'Autorité », la signature de l'artiste occupe une place non négligeable, en bas à gauche, et emblématique.

Angrand a deux façons de signer ses courriers, en fonction des époques. Celle qui y est portée correspond à celles qui closent les lettres envoyées à Grave. Elles nous disent quelque chose. Portée sur la gauche, elle semble annoncer une dénomination qu'elle nie en même temps, en ce sens que le C de Charles allié au d final d'Angrand forment une parenthèse qui s'ouvre et se referme, comme si l'auteur - dans ce qu'il écrivait ou représentait - s'absentait, se retirait.

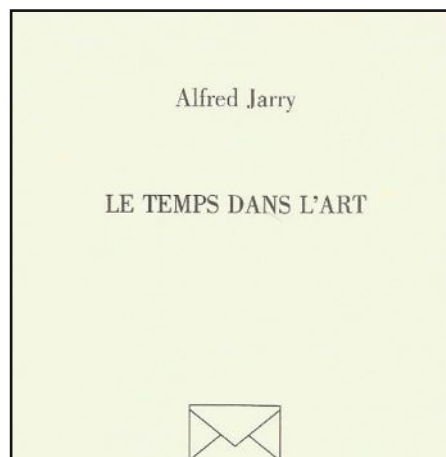
Cette signature entre parenthèses est sans doute liée à l'effacement des visages qui marque l'œuvre d'Angrand. Effacement des visages, et de la personne (figures de dos qui s'éloignent ; chemin de campagne, nu ; personnage relégué au loin dans une barque...).

Sur la couverture du libelle « La loi et l'autorité », la loi qui impose l'autorité, la signature parenthèse s'oppose à une loi qui se vend au plus offrant, à la fortune des grands, qui s'exhibe, s'étale et s'impose : la parenthèse pour figurer le retirement des petits, emblème de la prison sociale des sans-grades.

Un bref comparatif entre cette cou-

verture et l'iconographie anarchiste de « la propagande par l'image », telle qu'elle est tout au moins reproduite dans le dossier 17 du Musée d'Orsay dédié aux « Temps Nouveaux (1895-1914) », affirme la puissante originalité de l'approche de l'illustrateur qui tire du symbole formes et sens.

Pas un des dessins consultés sur les-



Le Temps dans l'art (texte de conférence 1902) par Alfred Jarry, éditions de L'Échoppe (collection envois).

quels ne figure pas une représentation humaine : toujours au moins un personnage pris dans des poses pathétiques-héroïques aux prises avec le capitalisme : ouvriers, paysans, destructeurs, pauvres, utopistes, révolutionnaires, penseurs, etc. L'unique exception - celle où ne figure aucun personnage - vient d'Angrand. Animaux (vautours ou chat), ici objets-symboles (balance, sabres). D'une manière générale, si l'homme semble quitter la représentation chez Angrand, il n'en est pas de même de l'humanité, qui au contraire en est saturée. Cette constante d'effacement, effacement des visages d'abord (l'ombre qui envahit la face du semeur, la lumière sur le visage de la nue debout sur fond vert), des personnes ensuite, tend vers une universalité. L'animalité symbolique a pour ambition de mieux atteindre une humanité de sentiments.

Charles Angrand assista-t-il à la conférence qu'Alfred Jarry donna le 8 avril 1902 à la Société des Artistes Indépendants dont l'artiste fut un des fondateurs ? La 19e exposition des Indépendants se tint du 29 mars au 5 mai. Angrand n'y fit pas accrocher d'œuvres, mais sa Correspondance indique qu'il s'y déplaça. Il

revint à Saint-Laurent en Caux, avec des idées de commande de couleurs. Sa lettre du 2 mai qu'il fit parvenir à Signac induit qu'il était rentré avant le 15 avril. De même ce courrier fait état de l'intérêt qu'il éprouvait pour les conférences sur l'art (de Brun et Bidou). Il est d'autant plus plausible qu'Angrand assistât à la conférence de Jarry qu'il demandait des informations sur des conférences postérieures, et non sur celle de Jarry. Il se trouve que l'intervention du critique portait sur le temps dans l'art. L'écrivain exprimait clairement le retirement dont a besoin l'art par rapport aux contingences du temps : façon de porter la critique au genre le plus académique qu'il soit, le genre historique, auquel Angrand - comme les néos - se refusait. L'auteur d'Ubu se riait du surgissement des canons au siège de Troie, des fusils que brandissaient les gardes d'Hérode, des bottines aux pieds des antiques Grecs, des Romains aux parapluies « fort semblables à ceux de notre XXe siècle ».

« Il y a de petites coupes japonaises, ajoutait-il non sans malice, qui nous paraissent faites exprès pour mettre la cendre de nos cigarettes. Au Japon, on s'en sert pour boire le saké, qui est une espèce d'alcool, pas assez fort d'ailleurs. »

Et l'écrivain de conclure : « Si l'on veut que l'œuvre d'art devienne éternelle un jour, n'est-il pas plus simple, en la libérant soi-même des lisières du temps, de la faire éternelle tout de suite ? » Ce à quoi tenait évidemment Angrand dans ses dessins pour Grave en recourant à la symbolique.

À la justice et la loi inscrite dans le temps, l'artiste rêvait de lui voir substituer la vraie justice et la beauté, débarrassées des contingences et des connivences : « non seulement un idéal de justice, mais un idéal de beauté », écrivait Octave Mirbeau en 1893, dans la préface qu'il donna à Jean Grave pour « La Société mourante et l'anarchie ». L'anarchie, comme l'art « est la reconquête de l'individu, c'est la liberté du développement de l'individu, dans un sens harmonique. » L'anarchiste est celui qui « entrevoit dans un brouillard qui se dissipera des formes harmoniques et des beautés » (Mirbeau), dans une tension qui aspire à s'émanciper du temps-prison.

*Jean-Baptiste Kiya*

# Oté

## Marshandiz vanté par ouminm na pi la valèr !

*Avan lèr lé pa lèr, apré l'èr lé pi lèr, bann sindika i di sé zordi ki fo bour d'fé pou vréman sou la marmit konm ri, konm mayi. Sinonsa sar tro tar. Avan sa lavé déza la grèv mé sad zordi sanm pou mwin i tonm a pik vik la sominn proshinn lo 3 mé bann dépitè i sa argard lo tèks d'si la lwa El-Konmri sèpousa i fo bour d'fé an kantité zisko 3 mé é an plis, konm, rant rant néna lo promié mé sèpousa ki fo pa largué.*

*La lwa konm lé prezanté zordi na pwin péronn i vé, ni bann sindika, ankò mwin bann travayèr é bann patron i vé pa antann parlé, sof lo gouvèrman lé antété èk sa. Donkolor bann salaryé, bann zétidian, bann liséin lé mobilizé ankò zordi minn si gouvèrman i manèv par déryèr, pou rod pou kass la grèv èk inn ti graton pou bann sindika zétidian, banna i kontinié domann lo rotré lo tèks.*

*Konm èksa lo gouvèrman èk lo prezidan lé mayé, dopi dé zour inn dé minis i vé sov lo solda hollande, réinjon par d'si réinjon pou vant lo bilan i di, bondikont pou vann la marshandiz. Pwata dopi lontan gramoun i di "kan in moun lé randi fé réklam pou vann in naffer i vé dir li na difikilté pou vann i vé dir lo naffer lé pi vandab". Néna i di osi : Marshandiz vanté par ouminn na pi d'valèr !*

**Justin**

**« Rod lo pou avèk lo lant dan la tête la poin shové ! » - In kozman po la rout**

Kosa sa i vé dir o-zis ? Sirman ké lo pou i gingn pa fé son ni dann in tête prop. Pou li fé son ni, dann out koko, i fo ou nana shové-kansréti pou li ponn son lant. Mé sa i vé dir sirtou ou i rod le bout avèk in moun-dann fransé i di ou i rode lo ptit bète. Ou i sava si tèlman dann lo détaye ké forsé ou i trouv kékshoz i klosch pa kékpar. Sa i ariv kan in moun lé manyak : li kontant pa li avèk lo bien, li l'apou rode lo myé. Bon la poin asé pou li, i fo lé parfé é sa i fatig la tête demoun. Mi koné pa kosa zot i anpans, mé sak lé sir, sé k'in moun manyak li kroi pa li lé manyak, li pans lé zot lé makote. Alé ! Ni artrouv !